

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean Est  
MUNICIPALITÉ DE LABRECQUE

Labrecque, le 4 juillet 2017

**PROCÈS VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Labrecque, tenue le 04 juillet 2017 à 19 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Éric Simard, Maire.

Sont aussi présents :

Monsieur Pierre Gauthier, conseiller au siège n° 1  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au siège n° 2  
Madame Marie-Josée Larouche, conseillère au siège no 3  
Madame Colombe Privé, conseillère au siège no 4  
Madame Audrey Roy, conseillère au siège no 6

Aussi était présente à cette assemblée :

Madame Suzanne Couture, secrétaire-trésorière directrice générale.

Était absente :

Madame la conseillère Manon Fillion

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Exemption de lire les minutes de la séance du 05 juin 2017.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2017.
5. Correspondance.
6. Comptes à payer :
  - 6.1 factures de juin au montant de 125 344.73 \$
  - 6.2 chèques émis en juin au montant de 209 554.41 \$.
7. Installation borne incendie.
8. Autorisation de l'ajout d'une barrière à l'entrée du rang 4.
9. Quote-Part régie incendie.
10. Résidence Labrecque- programme supplément de loyer.
11. Contribution Croix-Rouges.
12. Pétition dos d'âne.
13. Rapport M.R.C.
14. Rapport des comités.
15. Varia :  

---

---
16. Période de questions.
17. Prochaine séance mardi le 05 septembre 2017.
18. Levée de l'assemblée.

### **MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

114-17

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par la secrétaire-trésorière directrice générale, monsieur le maire demande son adoption;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Gauthier

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la secrétaire-trésorière directrice générale

De laisser ouvert l'item « Varia ».

**ADOPTÉE**

115-17

**EXEMPTION DE LIRE LES MINUTES DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2017**

Considérant que tous les membres du conseil ont préalablement reçu une copie de la séance du 05 juin 2017;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

D'exempter la secrétaire-trésorière directrice générale de lire les minutes de la séance du 05 juin 2017.

**ADOPTÉE**

116-17

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que le procès-verbal de la séance du 05 juin 2017 soit adopté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière directrice générale.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

- demande de subvention Chevaliers de Colomb, aucune aide financière ne leur sera accordée.

- Aucune aide financière pour Centraide.

117-17

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 01 AU 30 JUIN 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 01 au 30 juin 2017 au montant de 125 344.73 \$

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 01 au 30 juin 2017 au montant de 209 554.41 \$

D'autoriser la secrétaire-trésorière directrice générale à payer lesdits comptes au montant de 125 344.73 \$

**ADOPTÉE**

Certificat de disponibilité :

Je soussignée, Suzanne Couture secrétaire-trésorière directrice générale certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution 117-17.

---

Suzanne Couture  
Sec.-très. D.G.

118-17

**INSTALLATION BORNE D'INCENDIE**

Considérant qu'un nouveau développement domiciliaire a été fait par la compagnie Excavation M.J.;

Considérant que la municipalité est dans l'obligation de faire l'installation d'une borne-fontaine;

En conséquence,

Il est proposé pas madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

De faire l'achat d'une borne d'incendie au coût de 3 474.68 \$ taxes incluses et le matériel nécessaire pour en faire l'installation au coût de 2 380.29 \$ taxes incluses avec la compagnie Produits BCM Ltée.

Attendu que ces dépenses sont autorisées au poste budgétaire 03 310 000 et 02 412 649 et certificat de crédit n° 07-17.

**ADOPTÉE SÉANCE TENANTE**

119-17

**AUTORISATION DE L'AJOUT D'UNE BARRIÈRE À L'ENTRÉE DU RANG 4**

Considérant que le chemin du Rang 4 est un chemin d'accès desservant uniquement à trois propriétaires fonciers dont deux font de la culture intensive de bleuets;

Considérant que ce chemin donne accès par la même occasion à de nombreux usagés de véhicules hors routes qui parfois empruntent les champs en culture causant des dommages aux cultures;

Considérant la demande de Monsieur Ghislain Savard, propriétaire de bleuetière de ce secteur, de trouver une solution à cette problématique du passage illégale de ces véhicules hors routes sur ses propriétés qui empruntent ce chemin;

Considérant que la pose d'une barrière au début du Rang 4 arrêterait un bon nombre de véhicules qui n'ont pas à circuler par ce chemin;

Considérant que la barrière serait installée au frais de monsieur Savard;

Considérant que les propriétaires fonciers qui doivent emprunter ce chemin pour accéder à leur lot auront une clef d'ouverture de la barrière;

Considérant que si la pose de cette barrière devient problématique, la municipalité pourrait faire enlever celle-ci;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que le conseil municipal de Labrecque autorise la pose d'une barrière par monsieur Ghislain Savard sous la supervision de l'inspecteur municipal afin d'empêcher la circulation de véhicules hors routes et autres afin de protéger les terres en cultures de ce secteur.

Il est proposé également de faire l'achat de signalisation pour indiquer que l'accès du chemin est fermé.

**ADOPTÉE**

120-17

**QUOTE-PART RÉGIE INCENDIE, DEUXIÈME VERSEMENT**

Considérant qu'au mois de juillet, il faut payer la deuxième partie de la quote-part de la régie incendie;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Qu'un montant de 24 653 \$ soit autorisé pour payer le deuxième et dernier versement de la régie incendie.

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 02 220 959 et certificat de crédit n° 07-17.

**ADOPTÉE**

121-17

**RÉSIDENCE LABRECQUE, PROGRAMME DE SUPPLÉMENT DE LOYER**

Considérant que la Société d'habitation du Québec alloue à la Résidence Labrecque 3 unités du programme supplément au loyer;

Considérant que la municipalité doit mandater deux personnes pour la signature de l'entente;

Considérant que la municipalité autorise l'office à gérer le programme;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que le conseil municipal de Labrecque autorise l'Office à gérer le Programme de supplément au loyer et s'engage à défrayer dix pour cent (10%) des coûts de subvention et de gestion du supplément au loyer et tout coût additionnel non accepté par la Société et inhérent au non-respect de la présente entente par l'Office.

Que monsieur le maire Éric Simard et madame Suzanne Couture secrétaire-trésorière directrice générale soient et sont mandatés à signer tous les documents relatifs à cet effet.

**ADOPTÉE SÉANCE TENANTE**

122-17

**CONTRIBUTION ANNUELLE CROIX-ROUGE**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Larouche

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Qu'un montant de 192.48 \$ soit autorisé comme contribution annuelle à la Croix-Rouge

Cette contribution est pour juillet 2017 à juin 2018

Attendu que cette dépense est autorisée selon le poste budgétaire 02 130 494 et certificat de crédit n° 07-17.

**ADOPTÉE SÉANCE TENANTE**

123-17

**PÉTITION DOS D'ÂNE RUE SIMARD ET DAMASSE**

Considérant que la municipalité a reçu une pétition d'une quarantaine de personnes concernant les dos-d'âne des rues Simard et Damasse;

Considérant que les signataires de cette pétition demandent l'enlèvement de ces dos d'âne;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que le conseil municipal autorise l'enlèvement des dos-d'âne de la rue Simard

En ce qui concerne les dos-d'âne de la rue Damasse, ceux-ci seront modifiés et allongés.

**ADOPTÉE**

**RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus municipaux donnent des comptes rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

**VARIA**

124-17

**MOTION DE REMERCIEMENT MADAME LUCIE BOIVIN**

Considérant que madame Lucie Boivin a été pendant de nombreuses années présidente de la Corporation développement de Labrecque;

Considérant que madame Boivin a fait beaucoup pour notre municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Colombe Privé

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

Que le conseil municipal de Labrecque remercie madame Lucie Boivin pour ses nombreuses années au sein de la Corporation développement de Labrecque

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions de l'assistance

125-17

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Audrey Roy

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

De lever la présente séance ordinaire à 19h 45.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Éric Simard  
*Maire*

\_\_\_\_\_  
Suzanne Couture  
*Sec. - très. D.G.*

Je, Éric Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal

\_\_\_\_\_  
Éric Simard  
*Maire*